



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

TROPHEE DES MIXTES 2018

Règlement Trophée départemental des mixtes CDTA28

la FFTA lance le Trophée des mixtes et invite chaque comité départemental à y prendre part. Le but est de favoriser, sur la base d'une rencontre loisir, les échanges entre les hommes et les femmes et entre les clubs.

Le trophée reposera sur une rencontre entre les clubs d'un département : Trophée départemental des mixtes et se finalisera par une rencontre nationale : **Trophée national** des mixtes (organisé par le Comité Départemental du Val de Marne le 30 juin et le 1er juillet 2018 à **CHENNEVIERES SUR MARNE-94**) **en extérieur** (50m pour les classiques et poulies, et 30m pour les premières années)

Pour 2018, la fédération propose aux comités départementaux d'organiser une manche en salle ou en extérieur. Le format de ces rencontres départementales reposera exclusivement sur du tir par équipe mixte (un homme + une femme). Il se veut innovant, relativement court (environ 2h) et accessible au plus grand nombre afin de favoriser le partage et la convivialité. Trois catégories seront ouvertes :

- Arc classique 1ère année de licence (toutes catégories d'âges) ;
- Arc classique dès la deuxième année de licence (toutes catégories d'âges) ;
- Arc à poulies dès la deuxième année de licence (C/J/S/V/SV).

L'organisation de ce trophée doit se dérouler entre le 1 mars et le 20 mai avec le choix de la salle ou de l'extérieur.

Comme en extérieur cela demande une installation plus lourde qu'en salle, nous avons décidé de le mettre en place en salle **le samedi 17 mars à Chartres** (plus central et installation facile) à 14h, dans le Gymnase du CRJS – rue Jean MONNET.

Les premières années tireront à 18m blason de 60

Les classiques à 18m blason de 40

Les compounds à 18m trispot de 40



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

Déroulement :

- **1 Mini-qualification par équipe** : échauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) – 1min20 par volée (durée estimée à 20-25 minutes).
Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (Comptage des 10 et 9) un tirage au sort sera effectué.
- **2 phase de groupe** : Organisation des poules :
 - De 3 à 6 équipes : 1 poule, toutes les équipes se rencontrent et Big Shoot entre les deux premières équipes.
 - De 7 à 12 équipes : 2 ou 3 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
 - De 13 à 16 équipes : 4 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
 - De 17 à 20 équipes : 5 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
 - De 21 à 24 équipes : 6 poules, toutes les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.
 - De 25 à 28 équipes : 7 poules, les équipes se rencontrent puis Big Shoot Off entre les premiers de chaque poule.

Fonctionnement :

- Match en sets pour toutes les catégories (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique) : set gagné donne 2 points, égalité donne 1 point aux 2 équipes ; la première équipe à 5 a gagné ; Si 4-4 : tir de barrage.
- Toutes les équipes se rencontrent. Victoire match = 2 points pour le classement
Quand nombre impair d'équipes : match à vide donne une victoire 6-0.

- **3 Big Shoot Off (Shoot off = tir de barrage)**

Le Big Shoot Off sert à déterminer le vainqueur de la rencontre. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. En fonction du nombre de poules on a le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off.

Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tirent une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.

Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.

Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur du trophée.



COMITE DÉPARTEMENTAL DES ARCHERS
D'EURE ET LOIR
3 bis rue de la Chapelle
28630 MIGNIERES
06 60 82 95 48

Nous n'avons pas d'idée du nombre d'équipes que nous pouvons avoir car cette compétition est nouvelle et donne peu de temps aux clubs pour s'organiser. Vous pouvez inscrire **plusieurs équipes** par catégorie mais **dans un ordre de priorité** car s'il y avait trop d'équipes, nous ne retiendrions que les 1, 2 ou 3 premières équipes de chaque club et par catégorie.

Les inscriptions doivent être faites avec le chèque de confirmation avant le 14 mars.

Inscription auprès de Carole Wisniewski - Fiche d'inscription remplie
carole.wisniewski.concours@gmail.com

Chèque de confirmation, 10 euros par équipe

Carole Wisniewski

56 bis rue de Senantes

28.130 Saint Martin de Nigelles

Pour des renseignements uniquement

Eric Birre : 06 81 09 04 04

Le Comité